



ASSEMBLEE DE QUARTIER BOURGOGNE

8 février 2019

Echanges autour de la présentation du diaporama

Elus présents :

M. DARMANIN, 1^{er} Adjoint au Maire.

Mme DURET, Adjointe au Maire, à la concertation et à la coordination des adjoints de quartier, à la vie quotidienne des habitants.

M. DENOEUDE, Adjoint au Maire, chargé de la sécurité, de la prévention et de la Propreté.

M. VANDAELE, Adjoint de quartiers.

M. DEFFRENNES, Adjoint au Maire, chargé des grands projets et de la rénovation urbaine.

Mme MARIAGE, Adjointe au Maire, chargée du développement durable et des parcs et jardins.

M. THIERTANT, Conseiller Municipal.

M. KABUIKA, Coprésident du Conseil de quartier.

Monsieur VANDAELE ouvre la séance et remercie la présence de chacun.

Ordre du jour :

- 1) Perspectives de travail du Bureau de quartier**
- 2) Point sur les dossiers du quartier et de la ville**
- 3) Temps d'échanges libre**

1 – LE BUREAU DE QUARTIER

Le tournoi de pétanque interquartiers :

Monsieur VANDAELE fait un retour sur le tournoi de pétanque interquartiers (Marlière, Bourgogne, Croix Rouge et Virolois) qui s'est tenu le 16 septembre au stade du Chêne Houpline. Une cinquantaine de joueurs se sont mobilisés pour cette première édition. La convivialité, la bonne humeur et le côté «bon enfant» étaient de mise et amènent à reconduire le tournoi en 2019. Une rencontre réunissant les quatre Co-présidents est programmée le 20 novembre pour un bilan collectif et l'organisation du prochain tournoi.

M. VANDAELE remercie Mme VILAIN, de l'Amicale la Pétanque Colbertiste, qui a participé bénévolement au bon déroulement de cette journée, notamment sur le volet organisationnel des équipes et du comptage des points.

Le tournoi est reconduit pour une édition 2019.

Perspectives de travail du Bureau de Quartier pour le 1^{er} semestre 2019 :

POUR TOUTE INFORMATION :
Sabrina VANDEWYNCKELE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Suite à la rencontre des Coprésidents du 12 janvier 2019, une réflexion sur des axes de travail autour de la propreté va être lancée :

- Comment mieux communiquer auprès des habitants sur leurs devoirs et obligations ?
- Quelles actions mettre en œuvre pour les responsabiliser ?
- Identification de sites pour aménager des espaces canins.
- Identification de lieux d'installation de « poubelles ».

2 – LES DOSSIERS DU QUARTIER

Le projet de rénovation urbaine :

- Les prochaines étapes

Retour sur le Comité National d'Engagement du 5 décembre 2018

L'ANRU salue l'ambition du projet, qui « semble en mesure de transformer profondément l'image et le fonctionnement du quartier ».

L'ANRU valide l'engagement des opérations suivantes (et le soutien financier lié) :

- **Déconstruction** des bâtiments Bottrop (LMH), Perrault 1 et d'Aubigné (Vilogia), et de 15 logements au sein de la résidence Bocage 1
- **Réhabilitation** : Renoir (avec relogement) et maisons Vilogia (sans relogement)
- **Equipements** : nouveau groupe scolaire, extension et retournement du centre social, centre d'affaires de quartier
- **Commerce** : mise en œuvre de la halle commerciale en cœur de quartier
- **Etudes** : études préopérationnelles et sélection urbaniste en chef.

Ville, MEL et bailleurs préparent le prochain Comité National d'Engagement, qui se réunira mi 2019 aura pour objet de valider la totalité du projet de rénovation urbaine.

Prochaines étapes pour les habitants

- Poursuite des travaux de concertation
- Poursuite du relogement : Perrault 2 et bâtiment 5
- Engagement des processus de relogement : (mars 2019) pour Perrault 1, d'Aubigné, Bocage 1, Renoir et Bottrop.

Retour sur les échanges de l'Assemblée de quartier du 12 octobre 2018.

Cf. diaporama

Un participant souligne et remercie la Ville d'apporter une réponse collective aux sujets qui ont été abordés lors de la précédente instance.

La maison du projet : 17 rue Claude Perrault (entrée par la Place de la Bourgogne).

- Un lieu ressource, ouvert à tous pour comprendre au mieux le Projet de Rénovation Urbaine du Quartier ;
- Une centralisation de toutes les informations relatives au projet : plans, panneaux explicatifs ;

- Un lieu d'animations, d'ateliers et de débats pendant toute la mise en œuvre du projet
- Un lieu d'accueil des rencontres animées par l'équipe municipale : réunions de concertation, ateliers de co-construction et toute autre démarche avec les habitants.

Quelques dates sur la Maison du Projet :

Du 1^{er} au 30 juin 2018 : ouverture découverte de la Maison du Projet ;

Le 22 septembre 2018 : inauguration de la Maison du Projet ;

Le 24 septembre 2018 : ouverture officielle de la Maison du Projet ;

Le 23 novembre 2018 : visite ministérielle en présence de Sébastien LECORNU, Ministre en charge des collectivités territoriales, Ministre en charge de la ville et du logement et Gérald DARMANIN, Ministre de l'action des comptes publics et 1^{er} Adjoint au Maire à la ville de Tourcoing. A l'issue de la visite de la Maison du Projet, les Ministres ont visité le quartier de la Bourgogne.

La Maison du Projet depuis son ouverture :

La Maison du Projet a accueilli **91 personnes** depuis son ouverture, lors des permanences d'information individuelle organisées chaque lundi après-midi, mercredi matin et vendredi matin.



Prochainement, des permanences se tiendront le samedi matin.

Pour les trois quart des habitants reçus, les préoccupations essentielles restent la déconstruction et le relogement.

Parmi ceux-ci, trois quarts souhaitent rester sur le quartier ; un quart souhaite le quitter.

Pour le restant des habitants reçus : souhait d'avoir des informations sur le projet de manière globale.

POUR TOUTE INFORMATION :
Sabrina VANDEWYNCKELE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
 ☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

3 – LA PROPRETÉ

Chiffres de VITAVILLE pour 2018 : 7842 demandes enregistrées dont 3894 pour la propreté, soit 49,64%.

Point sur la propreté dans le quartier : sur 224 demandes enregistrées par VITAVILLE, 107 concernent la Propreté.

La Brigade d'Intervention de Proximité : 1246 interventions en 2018.

Des interventions programmées de lavage des rues se sont déroulées fin-octobre, début novembre sur le quartier. Au-delà de ses interventions annuelles, une présence hebdomadaire d'équipes de la Direction de la Propreté est assurée sur le quartier et des interventions de ramassage de dépôts/nettoyages de tags sont assurées quotidiennement.

La police cadre de vie : 530 verbalisations en 2018.

La Police du Cadre de vie de la Ville assure aussi une présence régulière essentiellement préventive, mais aussi punitive dans certains cas.


Les verbalisations en progression régulière sur le quartier de la Bourgogne et la présence de la Police Cadre de Vie peuvent expliquer un léger fléchissement du nombre et des volumes des dépôts pris en charge par la BIP.

Les dépôts restent néanmoins beaucoup plus importants que dans la moyenne des quartiers de la Ville.

3 – LES DOSSIERS DE LA VILLE

PROJETS D'INITIATIVE CITOYENNE

PROJETS
D'INITIATIVE
CITOYENNE



Démarrage et fonctionnement du PIC :

- Remplacement du FPH (Fonds de Participation des Habitants) par le PIC (Projets d'Initiative Citoyenne) ;
- Dispositif cofinancé par **la Ville et la Région** ;
- Objectif : permettre la mise en place de microprojets **par et pour les habitants du quartier** ; 750€ max / projet ;
- Un comité de gestion : présidé par l'adjoint de quartier, **composé d'habitants et d'associations volontaires**, chargé d'attribuer les aides financières ;
- Pour tout renseignement et dépôt de projet, **un seul interlocuteur** :
Mohamed Morsi 03 59 69 70 73 mmorsi@ville-tourcoing.fr ;
- Si vous êtes habitant ou association œuvrant sur le quartier, **devenez membre du comité de gestion !**

ÉDUCATION ROUTIÈRE



- Pour qui ?
- L'ensemble des élèves de CM1 de toutes les écoles publiques et privées de la Ville.
- Par qui ?
- Les 8 moniteurs de la Police Municipale et ASVP.
- Quoi ?
- Une formation théorique basée sur trois axes : être piéton, être cycliste, être passager d'un véhicule ;
- une évaluation théorique avec la « Quiz Box » ;
- une évaluation pratique sur deux pistes
 - => maniabilité en vélo
 - => respect du code de la route.

TRACT SÉCURITÉ ÉCOLES



Tourcoing

POUR TOUTE INFORMATION :

Sabrina VANDEWYNCKELE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

**Vendredi 30 novembre 2018 :
Retour sur le gala final de Nos Quartiers ont un
Incroyable Talent !**



*800 personnes
ont assisté à un
spectacle mêlant
émotion et
originalité.*



Chaima Rhefrali

1^{er} : Léo avec son diabolo (Orions – Pont Rompu) à remporté 1000 €
2^{ème} : Street Light Kids (Virolois) 600€
3^{ème} : Armand Delattre (Belencontre – Fin de la Guerre) 400 €

Bravo à tous les participants

4 – AGENDA

Cf diaporama

5- ECHANGES

(Question : **Q** / Réponse : **R**)

Q : Dans le cadre du projet de rénovation urbaine, est-ce la ville qui gère les relogements ?

R : Les relogements sont étudiés dans le cadre d'une charte métropolitaine du logement, qui fixe les obligations des bailleurs. La ville intervient en appui dans le processus.

Q : Les maisons et bâtiments qui seront rénovés (ainsi qu'en accession à la propriété), conserveront-ils la « charte éthique de la Bourgogne » ?

R : Le quartier de la Bourgogne s'inscrit dans le patrimoine remarquable, l'ABF (Architectes des Bâtiments de France) donnera un avis ultérieurement. La qualité de « Cité Jardin » est à préserver également.

Q : Une participante déplore que le projet ait changé et ne pas être au courant sur les interventions des maisons rue Colbert (Bocage 2).

R : Il est souligné que le projet n'a pas changé, des points d'étapes réguliers sont fait aux habitants dans les Assemblées de quartier et qu'une présentation du phasage a été faite le 12 octobre 2018 (invitation envoyée à tous les habitants de la Bourgogne). Le phasage a par ailleurs été validé en Comité National d'Engagement le 5 décembre 2018 à Paris. S'agissant des maisons en question, celles-ci font en effet partie de l'ensemble résidentiel « Bocage 2 ». Situé à proximité du cœur de quartier, et limitrophe de la crèche Câlin Câline, cet îlot de 30 logements fait partie des déconstructions inscrites au NPNRU Bourgogne.

Selon le calendrier prévisionnel suivant :

Mars 2023 : entretiens préalable au relogement

Octobre 2023 – septembre 2025 : procédure de relogement

Janvier 2026 – mars 2027: déconstruction.

Q : L'accession à la propriété concerne-t-elle les maisons et / ou les appartements ?

R : l'accession à la propriété concernera principalement les maisons individuelles, et ce pour différentes raisons : le projet urbain privilégie la reconstitution d'un parc de logements sous forme majoritairement de maisons individuelles ou de logements intermédiaires (de type individuel groupé). La revente de logements locatifs sociaux concerne quasi exclusivement des maisons individuelles. Enfin, pour des modalités de gestion et de qualité de vie résidentielle, il est plus opportun de favoriser l'accession en maison individuelle (problématique de copropriétés, facilités de revente,...)

Au terme des remerciements adressés aux participants, la séance est levée à 20h30.

Vous trouverez régulièrement publiés les comptes rendus des Bureaux et des Assemblées sur le site dédié à votre quartier, à l'adresse : <http://www.tourcoing.fr/Je-participe/Mon-Conseil-de-quartier/Bourgogne>

POUR TOUTE INFORMATION :

Sabrina VANDEWYNCKELE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr